



Appel à candidatures

Mission d'appui artistique au sein de l'Établissement
Public pour l'Accueil du Handicap et
l'Accompagnement vers l'Autonomie (EPDAHAA)

Proposition d'une résidence-mission lancée en direction d'un artiste plasticien œuvrant en particulier **dans le domaine du dessin** et interrogeant la notion de **l'émotion** au bénéfice des publics et des professionnels de 3 structures (IME de Rencourt-lès-Bapaume, IME de Liévin et ESAT d'Isbergues) sur la période de janvier à juillet 2020.

Date limite de dépôt de candidatures :

21 octobre 2019

Qu'est-ce qu'une mission d'appui artistique (Mi. A.A.) ?

La mission d'appui artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels ayant en charge ou la responsabilité de personnes en situation de handicap, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle prend la forme d'une résidence-mission, c'est-à-dire d'une pleine présence d'un artiste professionnel (dont le travail de création est l'activité principale, régulière, et repérée au sein des réseaux publics de production et de diffusion).

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes éducatives de l'EPDAHAA accompagnant des publics en situation de handicap.

La résidence-mission :

Pour l'artiste-résident(e), il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la résidence-mission s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

Elle se décline en 2 phases :

1/ Rencontres avec l'ensemble des professionnels de l'IME de Riencourt-lès-Bapaume, l'IME de Liévin et l'ESAT d'Isbergues¹.

Prévues en début de résidence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste-résident(e) la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.

Ces actions, gestes artistiques, sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste-résident(e) et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquérir une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein d'une unité, d'un service, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

La résidence-mission repose sur :

¹ IME : institut médico-éducatif / ESAT : établissement et service d'aide par le travail

- **une action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels du médico-social.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

Objet et enjeux

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme Culture-Santé, l'EPDAHAA souhaite expérimenter une MiAA au sein de l'IME de Riencourt-lès-Bapaume, l'IME de Liévin et l'ESAT d'Isbergues.

Les enjeux de la résidence sont de :

- conforter l'approche culturelle inscrite dans le projet stratégique 2017-2021 de l'EPDAHAA ;
- favoriser la créativité des publics accueillis et des professionnels ;
- permettre l'estime de soi et la gestion des émotions à travers un projet artistique transversal entre enfants et adultes en situation de handicap ;
- éveiller des interrogations, des émotions, positives ou négatives permettant de trouver des leviers pour mieux se comprendre et s'accepter ;
- apprendre à mieux se connaître afin de mieux comprendre son environnement proche (famille, lieux de vie, etc.) ;
- engager un triple changement de regard sur le handicap : celui de l'enfant ou de l'adulte sur lui-même (renforcement de l'estime de soi), celui de sa famille et de ses proches, mais également celui de la société sur le handicap, première étape d'une démarche d'inclusion.

Il est donc recherché, via cette proposition, un artiste professionnel dans le domaine du dessin, dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question des émotions, voire de l'estime de soi.

Cette thématique a été pensée à partir de réflexions portées par les accompagnants, les enfants et les adultes handicapés. Les professionnels de ces établissements ont exprimé le souhait d'amener les usagers à réfléchir à cette notion. En effet, les jeunes et adultes accueillis dans les établissements et services de l'EPDAHAA, comme dans la plupart des dispositifs d'accueil et d'accompagnement, sont sensibles et « absorbent » les ambiances et les environnements dans lesquels ils vivent (attitudes, postures, mots, etc.), sans pour autant disposer de filtres ou d'interfaces leur permettant de distinguer clairement ce qui est réalisable de ce qui ne l'est pas. Ce constat n'a pas pour autant comme finalité de limiter la part abstraite de leurs personnalités qui est essentielle à leur épanouissement.

Éléments organisationnels et financiers

La durée de la résidence-mission est de **10 semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise entre **janvier et juillet 2020**. Par exception, elle pourra néanmoins être segmentée si besoin et selon l'activité des établissements d'accueil.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste-résident dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la résidence-mission.

Afin de piloter et de suivre la résidence sur la période identifiée, sont désignés :

- un comité de pilotage ;
- un coordinateur général ;
- un référent opérationnel désigné au sein de chaque structure d'accueil qui constitue l'instance de référence de l'artiste et assure le rôle d'interface avec l'ensemble des professionnels.

Leur identification est précisée en **annexe**.

Le budget maximal disponible pour cette MiAA (salarial de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **12 500 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est de préférence, détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la mission (déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas, petit matériel et/ou consommables) peut être pris en charge par l'EPDAHAA sur accord explicite préalable de cette dernière, le cas échéant dans le cadre d'une convention de partenariat.

Contexte

Présentation de l'EPDAHAA

L'EPDAHAA est un établissement public départemental placé sous statut de la Fonction Publique Hospitalière. Il a été créé au 1er janvier 2015, de la fusion de l'Établissement Public Départemental pour l'Accueil de l'Enfance et de l'Adolescence Handicapées (EPDAEAH) et de l'Établissement Départemental pour l'Accueil des Handicapés Adultes (EPDAHA). Il existe sous une forme ou une autre (succession de scission/fusion) depuis 1978.

Avec la généralisation depuis le 1^{er} janvier 2018 de la stratégie nationale, « une réponse accompagnée pour tous », tous les gestionnaires de structures accueillant des personnes en situation de handicap sont appelés à travailler sur l'adaptation de leur offre d'accompagnement. La reconfiguration des solutions proposées doit obligatoirement se faire dans le double objectif de fluidifier les parcours des personnes concernées et, pour les enfants et adolescents handicapés, de penser leur scolarisation dans un parcours coordonné dans le milieu ordinaire avec l'ensemble des acteurs (Education nationale, MDPH, autres gestionnaires, Agence régionale de santé...), notamment en offrant plus de places de services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) et d'unités d'enseignement externalisées (UEE) au sein des écoles.

Dans cette optique, l'EPDAHAA travaille depuis un an, en partenariat étroit avec ces acteurs, institutionnels ou associatifs, à la transformation de son offre d'accompagnement dans le département du Pas-de-Calais.

Une fiche des établissements concernés par la résidence-mission est présentée en annexe.

Candidature

Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 21 octobre 2019.

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique ;
- un extrait de casier judiciaire (volet 3) - *spécifique au contexte d'intervention liée à l'enfance et à la petite enfance.*

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) aux adresses suivantes : e.ellongkotto@epdahaa.fr et claire.gouelleu@ars.sante.fr. Merci de préciser dans l'objet du mail : MIAA EPDAHAA/ Nom – Prénom du candidat

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le 13 novembre 2019.

Annexes

Organisation

| | Comité de pilotage | Référents des établissements |
|-------------------------------------|--|--|
| Direction générale | M. Ernest ELLONG KOTTO Coordinateur de la mission, Responsable projet EPDAHAA | |
| ESAT Isbergues | M. Sébastien HUET Directeur du pôle Isbergues Mme Sylvie DRUON , Cadre socio-éducatif | Mme Marie-Christine GLAY , Assistante socio-éducatif |
| IME de Liévin | Mme Tiphaine GUIFFAULT Directrice du pôle de la Gohelle M. Freddy MARCINIAK , Cadre socio-éducatif | Mme Séverine BERT , Enseignante spécialisée |
| IME de Riencourt-lès-Bapaume | M. Mickaël SAUVAGE Directeur du pôle Arrageois M. Fabrice BLOQUEL , Cadre socio-éducatif | Mme Sandrine PIERZCHNICK , Assistante socio-éducatif |
| DRAC / ARS | <i>En tant que membres invités,</i> Mme Claire GOUELLEU Mme Audrey ARDOUIN Chargée de mission Culture- Santé Hauts-de-France | |

Etablissements concernés

INSTITUT MEDICO EDUCATIF « Les Verts Tilleuls » à RIENCOURT-LES-BAPAUME

L'établissement fait partie du pôle de l'Arrageois dont le directeur est Monsieur Mickaël SAUVAGE. Ce pôle est composé de 3 IME (IME d'Arras, IME de Brebières et IME de Rencourt-lès-Bapaume) et d'un service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) de 40 places rattaché à l'IME d'Arras pour une capacité totale de 250 places.

Nombre de places : 65

Public accueilli : Jeune présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés

Nombre d'agents présents au 31/12/2018 : 20.45 (en ETP)

Nombre de journées d'ouverture : 204

Présentation générale

Capacité : L'agrément est de 65 places en semi-internat. L'établissement accueille aujourd'hui 67 jeunes.

Caractéristiques :

- L'établissement accueille les jeunes de 6 à 20 ans.
- Il intervient sur un secteur géographique très large.
- Des demandes de plus en plus fréquentes de jeunes présentant des TED, ayant nécessité la création d'un groupe spécifique composé de deux unités de 7 jeunes chacune.
- L'établissement ne rencontre pas de réelle difficulté de remplissage mais la liste d'attente reste peu importante.

Quelques données

Répartition des publics par tranche d'âge et par sexe

- Agrément : 65 enfants
- Effectif au 31 décembre 2018 : 67 enfants
- Effectif moyen de l'année : 66 enfants
- Nombre de garçons : 36
- Nombre de filles : 31
- L'enfant le plus jeune a 7 ans
- L'enfant le plus âgé a 21 ans
- L'âge moyen est de : 14 ans

INSTITUT MEDICO-EDUCATIF « Marc Henri Darras » à LIEVIN

Nombre de places : 100

Public accueilli : enfants de 6 à 14 ans, présentant une déficience intellectuelle légère avec ou sans troubles associés

Nombre d'ETP au 31/12/2018 : 21.10

Nombre de journées d'ouverture : 204 jours

L'établissement fait partie du pôle de la Gohelle dont la directrice est Madame Tiphaine GUIFFAULT. Ce pôle est composé de 3 IME (IME de Bully-les-Mines, IME de Lens et IME de Liévin) et d'un service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) implanté à Liévin et Hénin-Beaumont.

L'IME Marc Henri Darras de Liévin accueille des enfants de 6 à 14 ans présentant des troubles des fonctions cognitives dans la zone de déficience légère et moyenne avec ou sans trouble associé à condition que le trouble associé ne soit pas prédominant.

Actuellement, 89 enfants fréquentent l'IME (46 garçons et 43 filles).

Les enfants sont répartis en 7 groupes. Ils sont accompagnés par des enseignants spécialisés et des éducateurs. (5 groupes en interne et 2 groupes en externe).

- Un groupe de 12 enfants bénéficie du dispositif UEE Primaire à l'école George Sand de Liévin. Ce dispositif a été mis en place en septembre 2013.

- Un groupe de 12 enfants bénéficie du dispositif UEE Collège au collège Jean Vilar à Angres. Ce dispositif a été mis en place en septembre 2017.

Au sein de l'IME, sont accueillis de jeunes enfants présentant un important retard global d'acquisition, un retard psychomoteur, des troubles du langage et de la parole, une immaturité psychoaffective, des difficultés d'attention, de concentration et des difficultés de compréhension.

Les jeunes enfants ont été scolarisés 2 ou 3 années en maternelle avant d'être orientés dès leur sixième anniversaire à l'IME.

ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL à ISBERGUES

Nombre de places : 115 (121 accueillis)

Public accueilli : adultes présentant une déficience intellectuelle légère avec ou sans troubles associés

Nombre d'ETP au 31/12/2018 : 29.49 (dont 1 pour le budget commercial)

Nombre de journées d'ouverture : 225 jours

L'établissement fait partie du pôle d'Isbergues dont le directeur est Monsieur Sébastien HUET. Ce pôle est composé de 4 structures (le Service d'accueil de jour, le foyer d'hébergement, le service d'accompagnement à la vie sociale et l'ESAT d'Isbergues).

L'ESAT est implanté sur la commune d'Isbergues, territoire de l'Artois, arrondissement de Béthune, canton d'Aire-sur-la-Lys. Isbergues se situe en zone rurale. Sur le plan de l'emploi, la ville est marquée par un taux de chômage de 16,6%, alors que la moyenne nationale est de 9.1%. La ville a développé une activité sidérurgique, aujourd'hui Apéram filiale d'Arcelor Mittal et Ugo Thyssengroup : en 2018, la population active est composée de 26 % d'ouvriers. La moyenne d'âge est de 42.26 ans (41.6 pour les hommes et 42.56 pour les femmes). Il y a 83 hommes et 38 femmes.